



Assemblée parlementaire de l'OTAN

52^{EME} SESSION ANNUELLE

Québec, Canada, 13-17 novembre 2006



DISCOURS

de

L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT DU CANADA

SEANCE PLENIERE
VENDREDI 17 NOVEMBRE 2006

Secrétariat international

Place du Petit Sablon 3, 1000 Bruxelles, Belgique Tel : (32-2) 513 2865; Telefax : (32-2) 514 1847
email : secretariat@nato-pa.int - <http://www.nato-pa-int>

Il est un honneur pour moi, en tant que président du Sénat du Canada, d'avoir l'occasion de vous adresser la parole à cette session plénière de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Un de mes prédécesseurs est le sénateur Wishart McLea Robertson, qui en plus d'être président du Sénat était aussi le premier président de cette Assemblée.

Avant de commencer, j'aimerais tout d'abord souhaiter à tous les délégués la plus cordiale des bienvenues au nom de la population canadienne et de son Parlement. J'espère que vous trouverez le temps, dans votre horaire serré de réunions et de discussions, de profiter de quelques-uns des nombreux attraits de cette magnifique ville et de ses environs. Comme vous l'avez peut-être déjà remarqué, Québec occupe une place spéciale dans le cœur de tous les Canadiens.

On peut considérer le fait que la conférence de Québec en 1943, a établie une des racines fondatrices de l'OTAN.

J'ai récemment eu l'occasion de visiter le quartier général de l'OTAN où j'ai eu la chance de rencontrer, entre autres, le général Ray Heneault, président de la Commission militaire et ex-chef d'état-major de la Défense du Canada, l'amiral Robertson et le sous-secrétaire général Rosso. Inutile de dire que j'ai été des plus impressionnés par le dévouement dont font preuve les dirigeants de l'Alliance et leur état-major. Leur travail acharné a certes aidé notre Alliance à surmonter les nombreuses difficultés auxquelles elle a été confrontée. J'en profite pour souligner qu'à mon avis, le siège de l'OTAN doit élaborer et présenter un solide programme de communication.

Comme vous le savez tous, le discours contemporain de l'Alliance a été influencé par deux tournants historiques importants : la fin de la guerre froide et la tragédie du 11 septembre 2001. Ces événements nous ont forcés à réévaluer les principes suivant lesquels nous gérons la situation internationale. Les conflits dans les Balkans nous ont montré que la haine ethnique demeure une source de motivation beaucoup plus forte que la raison. Le 11 septembre nous a appris que notre sécurité était plus vulnérable que nous ne le croyions. Nous avons également dû nous attaquer à diverses menaces dites « non traditionnelles » pour la sécurité, comme la dégradation de l'environnement, le réchauffement de la planète, les risques de pandémies, les États défaillants, la criminalité transnationale, etc.

Par la force des choses, nous avons adopté un vocabulaire qui s'appuie sur des idées plus générales et plus subtiles qu'auparavant. Aujourd'hui, nous parlons de sécurité humaine, de renforcement des capacités, du caractère sacré de l'individu, de multilatéralisme et de la responsabilisation des autorités étatiques.

Nous n'acceptons plus l'idée que la recherche de la sécurité véritable de la personne, en tant qu'individu, porte nécessairement atteinte aux bases de la sécurité internationale. Intervenir dans l'activité des États pour protéger les individus est désormais un principe reconnu des relations internationales. D'ailleurs, le Rwanda en a fait ressortir le caractère parfois obligatoire. Ces vues sont beaucoup plus que les réflexions d'intellectuels et d'idéalistes désenchantés. Elles sont plutôt une tentative d'adaptation à une réalité mal comprise ou mal acceptée. Ce qui est certain aujourd'hui, en revanche, c'est que « sécurité » signifie faire face à des formes de domination et d'insécurité depuis longtemps méconnues ou sacrifiées à la « realpolitik ».

L'ordre établi à l'issue du traité de Westphalie est révolu. Son héritage, à savoir la primauté de l'État dans la pensée stratégique, a fait en sorte qu'un fossé s'est creusé entre « sécurité de l'individu » et « sécurité de l'État ». Nous comprenons maintenant que pour que la sécurité ait du sens au niveau international, elle doit en avoir au niveau de l'être humain. Par conséquent, pour arriver à comprendre

Secrétariat international

Place du Petit Sablon 3, 1000 Bruxelles, Belgique Tel : (32-2) 513 2865; Telefax : (32-2) 514 1847
email : secretariat@nato-pa.int - <http://www.nato-pa-int>

les complexités des menaces pour la sécurité, nous devons non seulement considérer la perception et l'histoire des politiciens et des diplomates, mais aussi tenir compte de l'expérience d'individus dont le sentiment d'insécurité découle de l'ordre mondial actuel.

Nous continuons, à bon droit, de parler de l'importance de l'aide étrangère, mais nous acceptons désormais l'idée qu'il est possible d'enfreindre le principe de la souveraineté de l'État afin de sauver les individus qui sont victimes de l'« État » et de ses agents. La sécurité des personnes implique d'abord et avant tout la « sécurité physique » – la sécurité fondamentale de l'individu.

Il est arrivé trop souvent que des gouvernements abrogent les droits de la personne, puis revendiquent l'immunité en invoquant le principe du droit international qui interdit l'ingérence dans les affaires intérieures d'un État reconnu. Sans renoncer à ce principe, on peut aujourd'hui faire valoir que le droit international protège les peuples souverains et non leurs gouvernements. Toute sécurité qui sacrifie les droits de la personne n'est pas une véritable sécurité. Il n'est pas possible d'obtenir de stabilité à long terme en adoptant des stratégies qui aliènent et déshumanisent des pans entiers d'une nation.

Le langage de la « realpolitik » cède graduellement le pas aux principes plus nuancés et humanitaires du pouvoir discret et de la sécurité humaine. La nouvelle terminologie nous a permis d'élargir nos horizons et d'aborder des questions de sécurité autrefois reléguées au second plan sinon complètement négligées. C'est en partie grâce à cette redéfinition de la sécurité qu'il nous est maintenant possible de réfléchir sérieusement aux conséquences des menaces dites non traditionnelles pour la « sécurité commune » à long terme.

Cela ne veut pas dire que nous pouvons extrapoler une formule magique qui mettra fin pour toujours aux conflits internes et aux guerres entre États. Mon objectif est simplement de démontrer que nous devons adopter de nouveaux principes et de nouvelles méthodes d'intervention en situation de crise et veiller au bon fonctionnement des institutions chargées de leur mise en œuvre.

Je me réjouis lorsque je vois l'éventail de sujets abordés par vos différentes commissions. Visiblement, les membres de cette Assemblée accordent une grande attention aux défis actuels et futurs.

La particularité la plus évidente de l'OTAN réside dans son élargissement, qui s'est avéré un extraordinaire succès. Il a en effet permis à des pays aux vues similaires d'unir leurs efforts vers un but commun, et ce n'est sans doute qu'une question de temps avant qu'un nouvel élargissement ne s'impose.

J'ai récemment eu le privilège de me rendre en Croatie où j'ai eu le plaisir de rencontrer Son Excellence Madame Kolinda Grabar-Kitarovic, ministre des Affaires étrangères. J'ai aussi fait une sortie en mer sur l'une des « corvettes » de la marine croatienne. Comme vous le savez tous, la Croatie fait partie de la liste des candidats possibles à l'adhésion, avec l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine. À l'instar de cette Assemblée, j'espère qu'à l'issue du sommet de Riga, ces pays seront un peu mieux fixés quant au moment où ils peuvent s'attendre à recevoir une invitation à joindre les rangs de l'OTAN.

L'OTAN a accompli beaucoup dans l'après-guerre froide, même si nos populations respectives n'en sont toutefois pas toujours conscientes. Nous devons faire davantage pour mieux faire connaître les réalisations de notre Alliance. Cette responsabilité incombe à la fois aux parlementaires, à titre individuel, et aux appareils exécutifs. Nous devons adopter une stratégie de communication plus dynamique pour informer nos populations respectives du travail de l'OTAN.

Secrétariat international

Place du Petit Sablon 3, 1000 Bruxelles, Belgique Tel : (32-2) 513 2865; Telefax : (32-2) 514 1847
email : secretariat@nato-pa.int - <http://www.nato-pa-int>

Enfin, il est essentiel que nos militaires disposent des moyens nécessaires pour s'acquitter de leurs missions. Comme les Canadiens l'ont vu en Afghanistan, en particulier dans la province de Kandahar au sud du pays, la différence entre le maintien de la paix et la guerre est très mince; en fait, je pense que nous pouvons, sans crainte de nous tromper, affirmer qu'elle n'existe plus. Nous devons donc veiller à ce que nos soldats et soldates soient dûment équipés et entraînés et, lorsqu'ils sont blessés, aient droit aux meilleurs soins possible.

En conclusion, j'aimerais vous souhaiter la meilleure des chances pour la suite de vos importants travaux. Si la qualité des réalisations a une incidence sur le degré d'écoute obtenu, je n'ai aucun doute alors que les participants au sommet de Riga porteront une oreille attentive.

Secrétariat international

Place du Petit Sablon 3, 1000 Bruxelles, Belgique Tel : (32-2) 513 2865; Telefax : (32-2) 514 1847
email : secretariat@nato-pa.int - <http://www.nato-pa-int>